

## **RAPPORT N° 439 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 12 MAI 2024**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 4 au 11 mai 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins treize (13) personnes ont été assassinées dans différentes localités du pays dont six ont succombé à leurs blessures à la suite des grenades qui ont été lancées en mairie de Bujumbura et dont l'explosion a également occasionné vingt (20) autres personnes blessées.

Le rapport déplore aussi le cas de neuf (9) personnes qui ont été enlevées à Bujumbura et en province de Muyinga.

### **1. Atteintes au droit à la vie et au droit à l'intégrité physique**

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé que dans la nuit de mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024, des policiers d'une position située sur la colline de Busaga de la commune de Burambi, en province de Rumonge (sud-ouest du Burundi), ont arbitrairement arrêté un homme connu sous le nom d'Emmanuel Ciza au moment où il rentrait à son domicile sur la même colline de Busaga. Selon des sources locales, ces policiers l'ont directement conduit à leur position et se sont mis à le rouer des coups durant toute la nuit.

Les mêmes sources ont précisé que deux policiers ont le lendemain évacué Emmanuel Ciza, en état critique, à l'hôpital communal de Murago, mais il a malheureusement rendu son âme juste après son arrivée au service des urgences.

SOS-Torture Burundi a appris que les deux policiers ont été arrêtés le 4 mai 2024 sur l'ordre du responsable provincial de la police à Rumonge et qu'ils sont détenus depuis ce jour au cachot du commissariat provincial dans le cadre d'une enquête.

Elle demande une enquête crédible et impartiale en vue d'identifier les auteurs du meurtre d'Emmanuel Ciza et de les punir conformément à la loi.

- La semaine sous analyse a été particulièrement marquée par deux attaques sanglantes à la grenade opérées dans différents endroits de la capitale économique Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources locales, la première attaque à la grenade a été perpétrée dans la nuit de dimanche 5 mai 2024, vers 20 heures, et a visé un bar « Chez Adja » d'une agente de la Police Nationale du Burundi (PNB) surnommée Kiramvu, situé sur la 6<sup>ème</sup> avenue de la zone de Kamenge, en commune de Ntahangwa. Au cours de cette attaque, huit (8) personnes ont été grièvement blessées et évacuées à l'hôpital militaire de Kamenge pour des soins intensifs.

Les mêmes sources ont affirmé que trois (3) jeunes gens parmi les victimes ont par la suite succombé à leurs blessures.

Des témoins de la scène lugubre ont révélé que les malfaiteurs ont pris fuite juste après leur forfait en direction de la Gare du Nord à bord d'un véhicule double cabine qui les attendait tout près du lieu du crime.

La deuxième attaque a visé le centre-ville de Bujumbura au niveau du parking situé à l'ancien marché central. En effet, dans la soirée de vendredi 10 mai 2024, vers 19h30, deux grenades ont été lancées au parking de bus de transport en commun desservant le quartier de Gasenyi, au nord de Bujumbura. Selon des témoignages sur place, parmi les nombreuses personnes qui faisaient la queue pour attendre les bus, trois (3) personnes sont mortes sur-le-champ tandis que quatorze (14) autres ont été gravement blessées et toutes ont été conduites à l'hôpital.

Par ailleurs, des sources policières ont affirmé qu'une autre grenade a explosé dans la zone de Ngagara de la commune de Ntahangwa, non loin du camp du

Groupement d'appui à la protection des institutions (GAPI). L'auteur de l'explosion, qui a été blessé par des éclats de grenade, a été arrêté sur-le-champ et conduit au cachot du Service National de Renseignement (SNR).

SOS-Torture Burundi condamne fermement ces attaques à la grenade lancées sur de paisibles citoyens et demande une enquête crédible, indépendante et impartiale pour identifier les auteurs de ces actes ignobles en vue de les traduire devant la justice.

- En date du 7 mai 2024, un corps sans vie d'une jeune fille âgée de 12 ans a été découvert sur la colline de Gacu de la commune de Nyamurenza, en province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de la victime était décapité et donnait l'impression d'avoir été violée avant d'être lâchement assassinée.

Des sources locales ont précisé que la jeune fille fréquentait l'école fondamentale de Nyamurenza et qu'elle venait de faire à peu près une semaine d'absence en classe.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête minutieuse et approfondie pour identifier les auteurs de l'assassinat de la jeune fille et de les punir conformément à la loi.

- En l'espace de deux jours seulement, trois corps sans vie d'hommes non identifiés ont été découverts sur la colline de Muhafu de la zone de Muzye, en commune de Giharo de la province de Rutana (sud-est du Burundi).

Selon des sources locales, le premier corps a été aperçu dans la matinée du 7 mai par des passants tout près d'une mini-huilerie située sur la route Muzye-Giharo. Ils ont précisé que la victime présentait des blessures au niveau de la tête, signes

d'actes de torture subie avant sa mort. Des sources locales estiment que cet homme aurait été tué ailleurs et que son cadavre a été jeté à cet endroit pour maquiller le crime. Le corps de la victime a été évacué vers l'hôpital de Gihofi sur l'ordre des autorités administratives et policières.

Le deuxième corps d'un homme non identifié a été retrouvé le lendemain matin par des habitants de Muhafu, près de la rivière Muyovozi, frontalière avec la Tanzanie. L'administration locale a ordonné l'inhumation de la victime dans l'après-midi de mercredi 8 mai et c'est à ce moment qu'un autre corps a été aperçu, flottant sur les eaux de la rivière Muyovozi. Toutefois, selon les mêmes sources, des responsables administratifs locaux se sont opposés à ce que ce corps soit repêché, sous prétexte du manque de désinfectants.

Des habitants de la colline de Muhafu pensent que les trois hommes retrouvés assassinés seraient des militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) qui auraient été attrapés par des administratifs locaux et des Imbonerakure au moment où ils voulaient se réfugier en Tanzanie pour échapper aux persécutions dont ils sont victimes, particulièrement avec l'éviction du député Agathon Rwasa à la tête de ce parti.

- Dans la journée de jeudi 9 mai 2024, un jeune Imbonerakure connu sous le nom de Jean Nsengiyumva a été assassiné à coups de couteau par trois de ses pairs sur la sous-colline de Kamenge de la colline et zone de Rugajo, en commune de Mugina de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, ces Imbonerakure avaient volé ensemble une grosse somme d'argent dans un des ménages, non loin du chef-lieu de la commune, mais le défunt avait décidé de confisquer seul tout le butin du vol et cela a suscité la colère de ses co-auteurs. Ils ont alors décidé de l'éliminer pour le punir de sa malhonnêteté et de son audace.

Les mêmes sources ont précisé que des habitants de la colline de Rugajo se lamentent d'une recrudescence des cas de vol dans certains ménages et champs de cultures, imputables essentiellement aux jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir, le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD) et demandent aux autorités administratives et policières de prendre des mesures appropriées pour mettre fin à ce phénomène qui perturbe la quiétude de la population.

- Dans l'après-midi de vendredi 10 mai 2024, vers 14 heures, un jeune homme connu sous le nom de Philippe Nsabimana, âgé de 22 ans, a été tué par deux Imbonerakure<sup>1</sup> dont un certain Victor Niyukuri sur la rivière Kanyaru au pied de la colline de Ryamukona, en commune de Kabarore de la province de Kayanza (nord du Burundi).

Selon témoins, Philippe Nsabimana voulait se rendre au petit marché d'Iviro situé sur le territoire du Rwanda. Malheureusement, il a été attrapé par ces deux Imbonerakure qui faisaient la ronde dans la localité. Ils l'ont alors battu violemment avant de lui enfoncer une lance à travers l'une de ses oreilles et il est mort sur-le-champ. Les deux Imbonerakure ont enfin jeté le corps de la victime dans la rivière de Kanyaru dans l'intention de dissimuler le crime qu'ils venaient de commettre.

D'après les mêmes sources, une personne qui se trouvait non loin de la scène du crime a aussitôt lancé une alerte dans la localité et la population a accouru pour appréhender les deux criminels qui allaient être lynchés n'eût été l'intervention rapide de la police.

SOS-Torture Burundi a appris que la police a arrêté les deux Imbonerakure et que le corps de la victime a été repêché et évacué au centre de santé de Ryamukona. Elle demande à la justice d'ouvrir sans délai un dossier pénal contre ces criminels en vue de les punir conformément à la loi.

---

<sup>1</sup> Membres de la Ligue de la jeunesse affiliée au parti le CNDD-FDD.

### 2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- En date du 5 mai 2024, un jeune homme connu sous le nom de Blaise Irakoze a été arbitrairement arrêté par des agents du Service National de Renseignement (SNR) à la frontière de Kobero de la commune de Giteranyi, en province de Muyinga (nord-est du Burundi), tout juste après son entrée sur son territoire natal en provenance de l'Ouganda où il exerçait ses activités depuis un certain temps. Des sources en Ouganda ont affirmé que Blaise Irakoze habitait à Nakasongera, avant de décider de retourner son pays natal. Il s'est cependant heurté à l'expiration de son document de voyage, ce qui l'a ainsi obligé de se rendre à l'ambassade du Burundi à Kampala pour demander un document appelé « *GO Home* » et où il a dû être soumis à un interrogatoire intensif avant d'obtenir ce document.

Selon des sources en provenance de sa famille, Blaise Irakoze avait pris, la veille dans la soirée, un bus de l'agence « Friends » pour aller à Bujumbura, mais il a été intercepté à la frontière de Kobero où des agents de renseignement l'attendaient avec sa photo. Ils l'ont aussitôt conduit vers une destination inconnue, mais des sources sur place estiment que Blaise Irakoze serait actuellement détenu par les services de renseignements en province de Muyinga.

SOS-Torture Burundi déplore que des Burundais qui rentrent dans leur pays soient régulièrement persécutés et le fait que des arrestations qui se font dans ce cadre le sont sous forme d'enlèvements, sans jamais prévenir les familles des victimes.

Elle demande aux services de renseignement de révéler le sort de Blaise Irakoze et son lieu de détention de même que les motifs éventuels de son arrestation.

- Depuis l'après-midi de lundi 6 mai 2024, sept employés de l'hôtel bar-restaurant Eden Garden Resort situé dans la localité de Kajaga, en commune de Mutimbuzi de la province de Bujumbura (ouest du Burundi), sont portés disparus depuis leur

arrestation à leur service par des agents de police du Groupement d'appui à la protection des institutions (GAPI).

Selon des témoins, cinq premiers employés, à savoir le prénommé Joseph, Fiston Baruwa, Stacy Brenda Kaneza, Gloria Mugwaneza et Liliane Kadende, ont été arrêtés le même jour. Des policiers ont fait irruption à l'hôtel avec la liste des personnes à arrêter et les ont ensuite embarqués vers une destination inconnue.

D'après les mêmes sources, ces policiers sont revenus le lendemain dans l'après-midi et ont procédé à l'arrestation des deux autres, Clovis Niyukuri et Elvis Nininahazwe, en complicité avec le responsable de l'hôtel bar-restaurant connu sous le nom de François Uwiragiye alias Mayondori.

Les mêmes sources ont précisé que depuis leur arrestation, les proches de ces personnes s'inquiètent de la sécurité des leurs et qu'ils ont tenté de les rechercher dans différents cachots de la police, mais sans succès.

- Dans la journée de mercredi 8 mai 2024, un homme connu sous le nom de Guy Armand Kawen Ndikumana, âgé de 43 ans, a été enlevé alors qu'il sortait du Commissariat général de la Police Judiciaire situé dans le quartier de Jabe, en commune de Mukaza de la mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, Guy Armand Kawen Ndikumana a été enlevé juste à la sortie du commissariat par des hommes non identifiés qui l'ont emporté à bord d'un véhicule Toyota Probox blanche vers une destination inconnue. Une femme qui était avec lui a tenté d'appeler au secours, mais ces ravisseurs lui ont arraché son téléphone pour l'empêcher de prendre des photos de ce véhicule qui emportait la victime.

Des sources en provenance de sa famille ont précisé que, depuis ce jour, il n'y a plus de nouvelles de Guy Armand Kawen Ndikumana, qui résidait dans le quartier de Kijiji de la zone de Kanyosha, en commune de Muha.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence des cas d'arrestations opérées sous forme d'enlèvements en passe de devenir une coutume au sein des corps de défense et de sécurité, en violation des règles pertinentes du code de procédure pénale en matière de privation de liberté.

Elle demande à la police de révéler le sort de ces personnes portées disparues et de mettre un terme à ces pratiques illégales qui ne font que ternir l'image du pays déjà mise à mal par une série de violations graves des droits humains depuis particulièrement l'avènement du parti CNDD-FDD au pouvoir.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.